

Comité bulletin municipal

Réunion du 2 avril 2024

Compte-rendu

Présents :

Jacqueline Tranchant (membre du club #JMLacrece/relectrice bulletin municipal), Gérard Raud (membre du club #JMLacrece/relecteur bulletin municipal), Yannick Maillou (adjoint à la maire chargé de la communication et de la participation citoyenne), Sophie Favriou (adjointe à la maire chargée de l'économie, agriculture, commerce et artisanat, budget, finances et prospective), Isabelle Guinfolleau (responsable communication).

Excusés :

Laetitia Hamot (maire), Nathalie Pillet (élue minorité), Bruno Hecquard (membre du club #JMLacrece), Odile Proust (membre du club #JMLacrece), Olga Reignault Boideau (membre du club #JMLacrece), Stéphanie Méténier (membre du club #JMLacrece).

Rappel et avancement des points de la réunion du 12 octobre 2023

- Avis favorable du comité pour faire évoluer le format du magazine, notamment pour faciliter le dépôt chez les commerçants et permettre aux non-créchois de bénéficier de l'information.
- Format évoqué : A5
- Après plusieurs axes de réflexion ultérieurs à la réunion, format retenu : 24 x 16 cm (A5 +)
- 16 pages, pouvant aller jusqu'à 24 selon les besoins ponctuels
- Comportant le programme du cinéma et les associatifs en pages centrales détachables
- Tarif pour 3300 exemplaires (hors marché et évolutif en fonction du nombre d'exemplaires pour mise à disposition chez les commerçants : 1081,30 € TTC/n°, soit 11894,30 € TTC/an.
- Tarif actuel pour 3300 exemplaires (hors marché) : 927,30 € TTC/n°+ 363,60 € TTC / programme cinéma, soit 1290,90 € TTC/n°, soit 14199,90 € TTC/an.
- Soit une économie de 2300 € / an
- Échéance : octobre 2024

1. Charte éditoriale

Une charte éditoriale est à la fois un document de travail et un document de référence.

C'est un guide en termes de stratégie, de forme et de contenu de la publication.

Elle s'adapte au contexte et à la publication elle-même.

Aucune charte éditoriale n'avait été formalisée jusqu'à maintenant, même si beaucoup d'informations y figurant ont déjà cours.

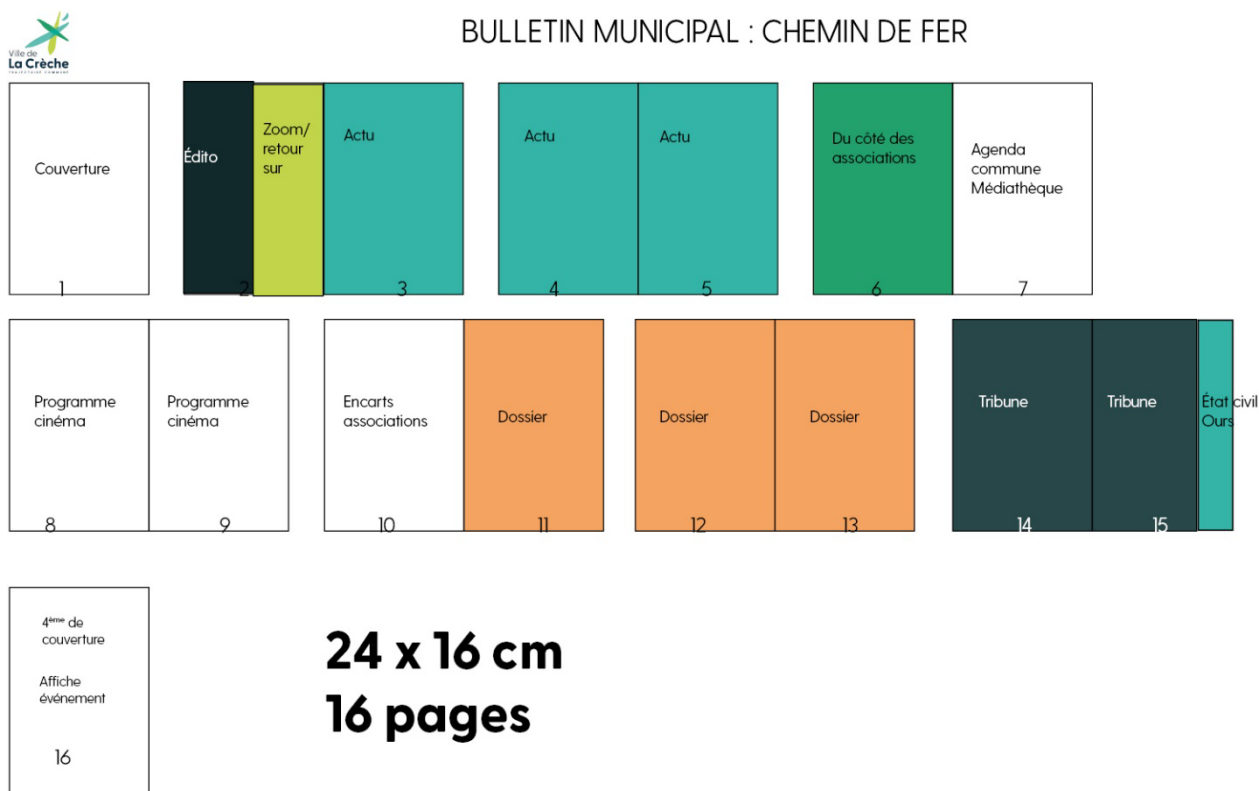
Voir proposition de charte éditoriale jointe. Les membres du comité sont invités à faire part de leurs remarques éventuelles à communication@ville-lacreche.fr.

2. Chemin de fer

Le chemin de fer est un document visuel, représentant l'ensemble d'un ouvrage de façon simplifiée. Concrètement, on y voit des petits rectangles liés 2 par 2 (les pages en vis à vis), ainsi qu'un rectangle seul au début (la couverture) et une dernière à la fin (le dos).

On ajoute souvent les numéros des pages en dessous de façons à pouvoir se repérer facilement.

Proposition de chemin de fer



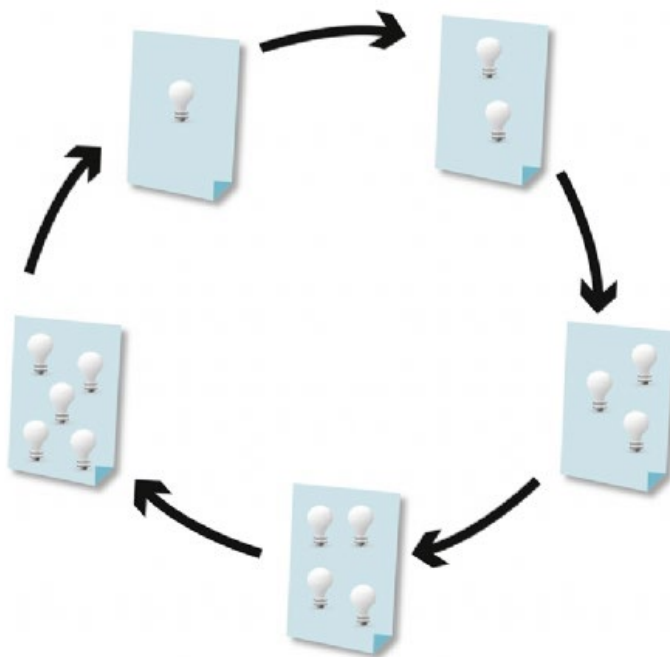
La proposition de chemin de fer a été validée sur le principe par les membres du comité, en attente d'une mise en page en situation réelle.

3. Définir un nouveau nom à la publication

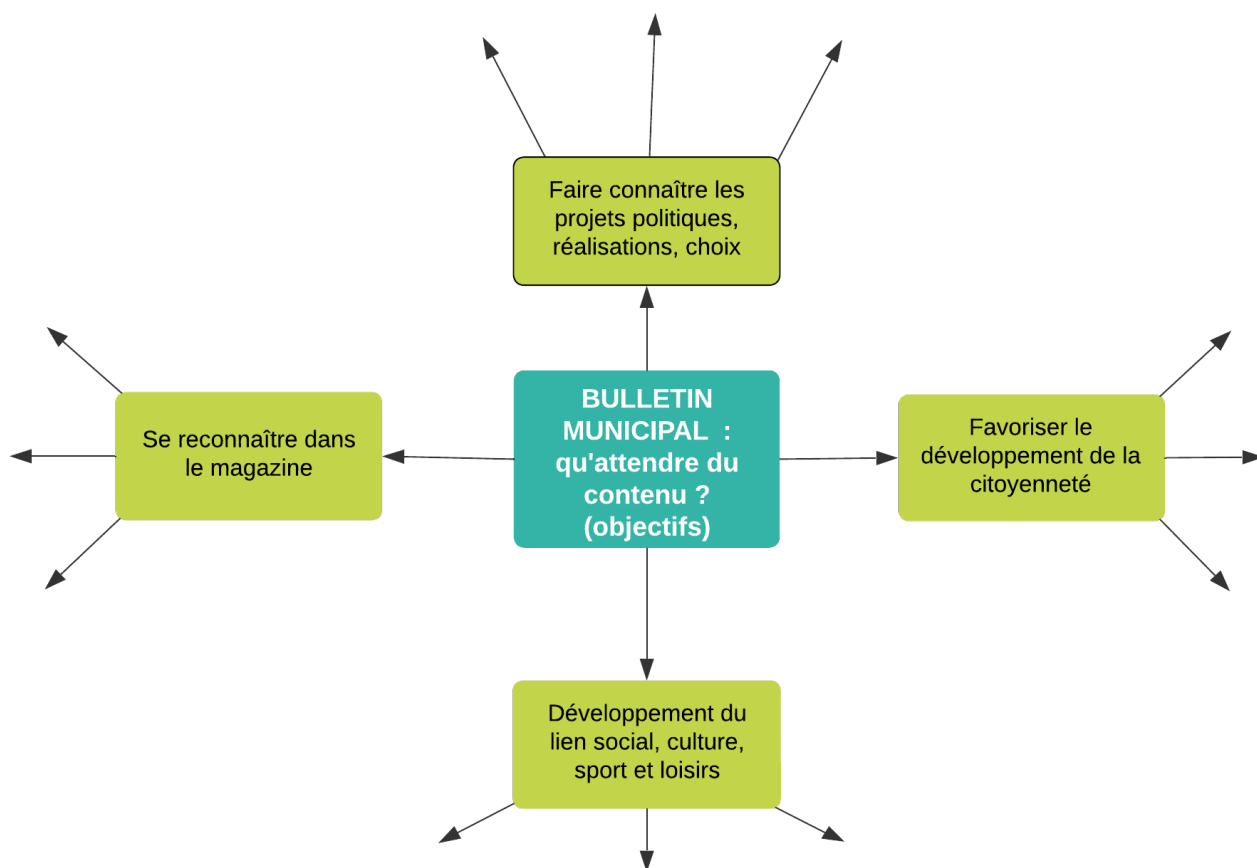
Afin de faire émerger un nom ou des pistes de réflexion à base de mots-clés, il est proposé aux membres du comité d'utiliser la méthode du brainwriting : il s'agit d'un outil de créativité dérivé du brainstorming, dont la mise en œuvre se fait uniquement par écrit.

Méthode :

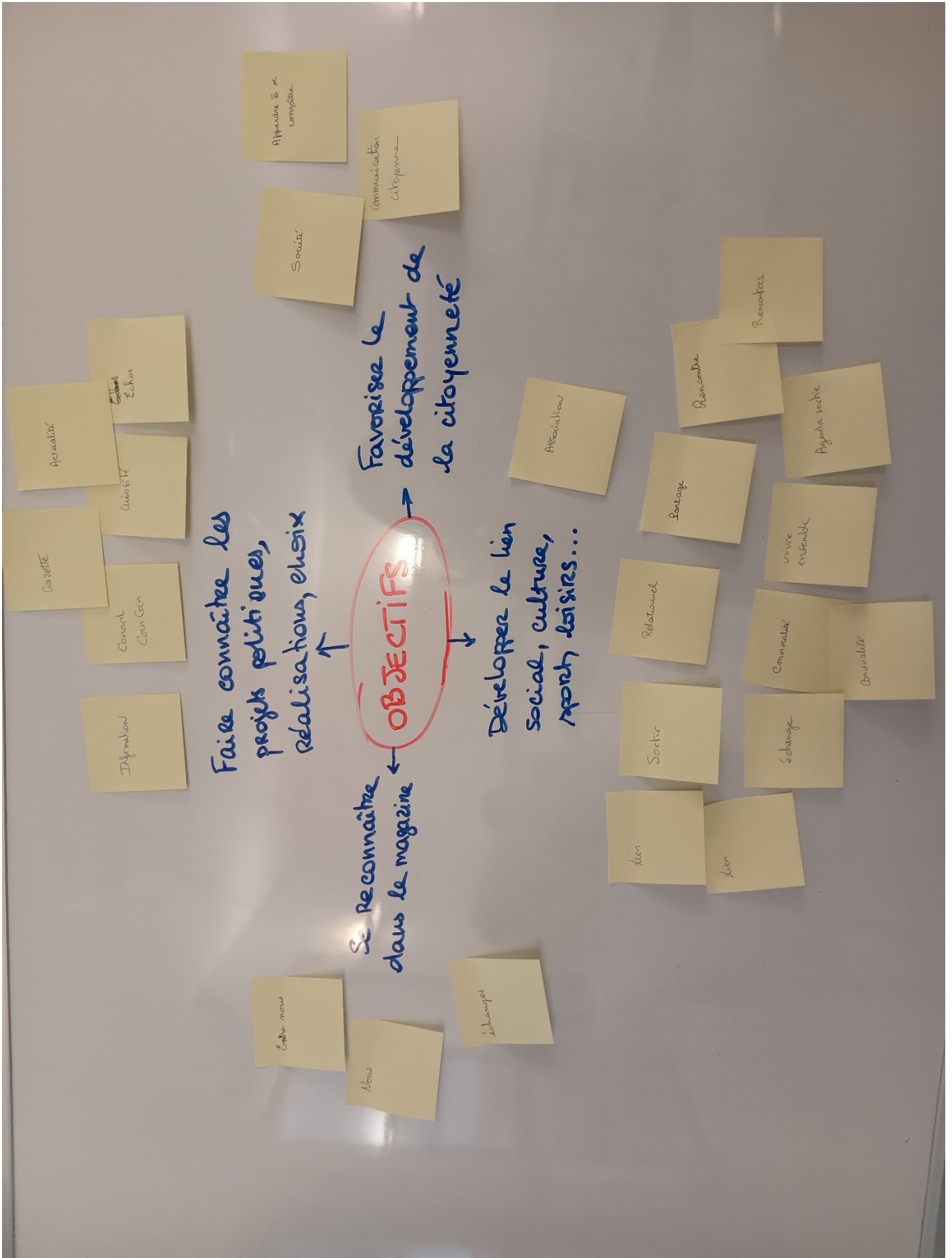
1. 1 feuille à chaque participant
2. Sur chaque feuille, autant de post-it que de participants
3. Écrire 1 mot-clé sur le 1^{er} post-it
4. Passer sa feuille à son voisin de droite
5. Chaque participant rebondit sur la dernière idée inscrite sur la feuille que lui présente son voisin de gauche et inscrit un nouveau mot-clé
6. Passer sa feuille à son voisin de droite et ainsi de suite



Les mots-clés doivent se rapporter à l'un des objectifs du bulletin municipal :



Synthèse des post-it



Les membres du comité sont invités à réfléchir à un nom en rapport avec ces mots-clés, avec une association d'idées, un acronyme, etc.

Toutes les réponses sont acceptées !

Prochaine réunion mardi 30 avril à 18 h.